

Taxe d'accise—Loi

● (1140)

Je ne me rappelle plus d'avoir vu un gouvernement prendre autant de mesures contre les citoyens ordinaires en si peu de temps, et je suis sûr que les députés seront de mon avis. Le député néo-démocrate doit bien admettre que nous n'avons jamais fait autant de gâchis en 12 ou 15 ans que le gouvernement actuel n'en a fait en un an.

M. Nystrom: Monsieur le Président, le député a affirmé que si un gouvernement libéral présentait un budget comme celui-ci, la moitié de ses députés démissionneraient. Pourtant, n'est-il pas vrai, monsieur le Président, qu'aux dernières élections fédérales, environ 70 p. 100 des députés libéraux ont été forcés de démissionner?

Le président suppléant (M. Paproski): Le député souhaite-t-il faire des observations à ce sujet?

M. Baker: Monsieur le Président, tout ce que j'ai à répondre, c'est qu'au cours des prochaines élections, le député assistera au retour de bien des députés à la retraite.

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur le Président, je ne puis résister à la tentation de dire quelques mots au sujet de ce projet de loi. Je n'avais nullement l'intention d'en parler aujourd'hui, mais mon collègue d'Ottawa-Carleton a lancé tout à l'heure qu'il s'agissait d'un projet de loi très dur. Il a dit que c'était là une mesure très très stricte. Elle l'est en effet. Les temps sont difficiles quand les conservateurs sont au pouvoir, comme nous disions dans les Prairies. En tant qu'Albertain, monsieur le Président, vous vous souvenez certainement de l'avoir entendu dire pendant votre enfance. Les temps sont durs quand les conservateurs sont au pouvoir. Je ne suis pas assez vieux pour m'en rappeler étant donné que je suis né en 1946, mais mon père et mon grand-père parlaient souvent de la grande récession, de l'époque où R. B. Bennett était au pouvoir à Ottawa et où nous avions un gouvernement conservateur en Saskatchewan. Les Prairies ont connu alors des moments vraiment très difficiles. A l'époque, nous avions également dans notre région des «Bennett Buggies». Il s'agissait de vieilles voitures dont on avait enlevé le moteur et qui étaient tirées par des chevaux parce que les temps étaient durs. Nous assistons de nouveau au même genre de phénomène.

Mon collègue d'Ottawa-Carleton dit qu'il s'agit d'une mesure budgétaire très stricte et c'en est une. Les temps sont terriblement durs quand les conservateurs sont au pouvoir. Ce projet de loi le prouve une fois de plus.

Pourquoi dire cela? Tout simplement parce que la famille canadienne moyenne se verra imposer un fardeau fiscal supplémentaire de \$500 à la suite de la mesure à l'étude aujourd'hui. Il s'agit bien de \$500 par famille.

Si je prends la parole c'est également parce que j'approuve les propos du député d'Ottawa-Carleton (M. Turner) qui qualifie ce projet de loi de strict. C'est un conservateur que j'admire vraiment. Il est prêt à dire la vérité. Son analyse de cette mesure est confirmée dans un article paru dans le *Globe and Mail* de ce matin. Si les députés se donnent la peine de lire ce journal, ils y trouveront un article intitulé: «Les pauvres font les frais des mesures fiscales». L'article cite l'Organisation nationale anti-pauvreté qui représente les pauvres du pays et qui estime que cette mesure touche deux fois plus durement les économiquement faibles et la classe moyenne que les riches. Voici un extrait de cet article:

Les pauvres souffriront deux fois plus des hausses de taxes fédérales annoncées dans le budget que les riches. Ottawa devrait donc songer à instaurer un nouveau crédit d'impôt pour compenser les conséquences de cette mesure estime l'Organisation nationale anti-pauvreté.

La majoration de la taxe de vente et de la taxe d'accise annoncée dans le budget de mai «a beaucoup plus de conséquences pour la caissière de la banque que pour son président» . . .

Je vous lis la suite:

Selon l'étude de cet organisme, «il est évident que la hausse de la taxe de vente et de la taxe d'accise fédérales sera deux fois plus lourde pour les Canadiens les plus pauvres que pour les familles les plus riches.»

Cet organisme ajoute qu'en fait, cette hausse de taxes sera deux fois plus élevée pour les Canadiens qui gagnent moins de \$10,000 par an en moyenne que pour ceux dont le revenu annuel moyen dépasse \$50,000. Par conséquent, mon collègue d'Ottawa-Carleton a raison de dire que c'est un budget très dur. Il est très dur pour les Canadiens moyens, pour les pauvres, pour les chômeurs, pour les travailleurs qui gagnent le salaire minimum, pour les personnes qui ne possèdent pas les mêmes talents ou les mêmes moyens que ceux qui gagnent plus de \$50,000 par an.

Par conséquent, le député d'Ottawa-Carleton a raison de dire qu'il s'agit d'une mesure très stricte et que les temps sont difficiles quand les conservateurs sont au pouvoir. Les temps sont durs et le projet de loi que nous étudions aujourd'hui nous en fournit un bon exemple.

Je le répète, cette mesure propose d'accroître de \$500 par an le fardeau fiscal de la famille canadienne moyenne. Cette mesure est instaurée par un parti qui, au cours de la campagne électorale, il y a 18 mois, promettait de ne pas augmenter les impôts. Ce même parti n'a pas dit: «Élisez-moi et nous augmenterons vos taxes.» Il tenait un tout autre genre de discours. En fait, lorsque des mesures fiscales ont été présentées à la Chambre il y a un an et demi, alors qu'il siégeait dans l'opposition, ce parti a déclaré: «Ce n'est pas ainsi que vous abaissez le déficit. Ce n'est pas ainsi que vous réglerez les problèmes des Canadiens. Vous pouvez les résoudre en leur accordant des réductions d'impôts équitables». Toutefois, une fois au pouvoir, les membres de ce parti font exactement le contraire de ce qu'ils préconisaient il y a un an et demi. Nous avons donc maintenant d'un côté une augmentation de \$500 des taxes que paie la famille canadienne moyenne, et de l'autre une diminution d'au moins 500 millions de dollars des taxes payées par les sociétés du pays pour l'année civile 1986.

Ceci, ce n'est qu'un seul des projets de loi sur lesquels se penche le Parlement. Il y en a un autre qui a été soumis à la Chambre et qui propose un paiement de 1 milliard de dollars pour renflouer les banques. C'est un projet de loi pour les gros déposants riches, dont un bon nombre sont des banques étrangères et qui, si le projet de loi est adopté, seront subventionnés—pardonnés—pour avoir fait des dépôts à la Banque Commerciale du Canada. En même temps, je représente une circonscription d'agriculteurs de l'Ouest canadien qui ont du mal à joindre les deux bouts. Le sud de ma province connaît une sécheresse épouvantable. Le député d'Assiniboia (M. Gustafson) a fait une étude de cette sécheresse dans le sud de la Saskatchewan. Cette étude lui a demandé plusieurs semaines de travail. Une fois qu'elle a été réalisée, il a soumis son rapport au premier ministre (M. Mulroney). L'un des ministres a donné à la Chambre l'assurance que lors d'une réunion des conseils du ministre, la semaine dernière, le gouvernement prendrait une décision sur cette question. Il n'y a toujours pas